

Saint-Gervais Des travaux en vue dans le village

Le conseil municipal s'est réuni, jeudi soir.

14/01/12

Le conseil municipal a eu lieu jeudi 12 janvier.

Parmi les temps forts, les demandes de subventions qui ont été faites ou qui seront faites en vue de procéder à différents types d'aménagements dans le village: au titre des amendes de police afin d'envisager une rénovation du matériel de sécurité routière ainsi que le rafraîchissement de la signalisation horizontale, auprès du FSIPL (Fonds de soutien à l'investissement public local) afin de procéder à la construction d'une aire multisports et de nouveaux jeux pour les enfants en lieu et place de ceux qui sont présents au stade.

Un projet d'enfouissement d'une partie du pluvial

Un projet de plus grande envergure a aussi été évoqué. Les conseillers ont voté pour qu'un dossier de demande de subvention soit monté dans le but de solliciter des cabinets d'études afin qu'ils proposent des solutions techniques pour enfouir une partie du réseau d'évacuation des eaux pluviales et d'aménager certains endroits comme la fin du chemin du Lavadou pour que la chaussée ne serve plus elle-même de chemin pour les eaux de pluie avec les dégâts que cela engendre.

Dans le cadre de l'interdiction des produits phytosanitaires pour les municipalités, le village va se doter des nouveaux matériels pour procéder entre autres à un désherbage mécanisé. L'achat de ces nouveaux équipements sera conditionné aux tests des employés municipaux et sera aussi subventionné le cas échéant.

Les travaux pour faire disparaître les séquelles de l'incendie qui a endommagé l'église vont très prochainement commencer. L'édifice sera l'objet d'une campagne de réfections



■ Le conseil municipal va solliciter de nombreuses subventions.

qui fera intervenir plusieurs entreprises qui auront chacune leur spécialité.

Parmi les travaux à venir, il y aura la réfection de la façade sud, de la chaussée, des panneaux de stationnement ainsi que des plots de parking. Le paratonnerre qui n'est plus aux normes fera l'objet d'un soin tout particulier. Étant radioactif, il sera déposé par une entreprise rompue à ce genre de pratique. Les vitraux de l'église seront eux aussi restaurés.

Enfin quand tous ces travaux seront achevés, la stèle romaine classée au patrimoine sera, elle aussi, restaurée par un artisan spécialisé avant d'être protégée par un aménagement qui sera discuté à ce moment-là.

Corres. ML : 06 75 75 16 09 + midilibre.fr